

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC



LA LANGUE, DÉTERMINANT DE L'ÉTAT DE SANTÉ ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES

La connaissance et l'utilisation de la langue
anglaise par les professionnels de la santé
et des services sociaux au Québec

AUTEURS

Normand Trempe

Marie-Hélène Lussier

Vice-présidence aux affaires scientifiques

Les données statistiques de ce document proviennent de la publication de Statistique Canada : Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada 2001 et 2006, No 91-550-X au catalogue, ISBN 978-1-100-90167-1, Périodicité : hors série, Ottawa, avril 2009.(Blaser)

Cette analyse est produite dans le cadre des « Projets pour la santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire », projet financé à l'Institut national de santé publique du Québec par le Réseau communautaire en santé et services sociaux (RCSSS), dans le cadre du « Programme de contribution pour les langues officielles en santé » de Santé Canada.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 3^e TRIMESTRE 2011

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

ISBN : 978-2-550-62943-6 (VERSION IMPRIMÉE ANGLAISE [ENSEMBLE])

ISBN : 978-2-550-62944-3 (PDF ANGLAIS [ENSEMBLE])

ISBN : 978-2-550-62956-6 (VERSION IMPRIMÉE ANGLAISE])

ISBN : 978-2-550-62957-3 (PDF ANGLAIS)

ISBN : 978-2-550-62941-2 (VERSION IMPRIMÉE [ENSEMBLE])

ISBN : 978-2-550-62942-9 (PDF [ENSEMBLE])

ISBN : 978-2-550-62908-5 (VERSION IMPRIMÉE)

ISBN : 978-2-550-62909-2 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2011)

Introduction

Au Canada, toute personne a le droit d'obtenir des services de santé et des services sociaux dans la langue officielle de son choix, soit l'anglais ou le français (Loi sur les langues officielles, 1985). Au Québec, la Loi sur la santé et les services sociaux affirme le droit des personnes d'expression anglaise de recevoir des services de santé et des services sociaux en langue anglaise.

Dans cette optique, il est intéressant d'analyser si les personnes qui prodiguent ces soins de santé communiquent dans la langue officielle minoritaire, soit l'anglais au Québec. À l'aide des recensements de 2001 et 2006, Statistique Canada a dressé un portrait de la connaissance des langues officielles par les professionnels de la santé et nous examinons ces données pour faire état de la situation au Québec. La province a été divisée en cinq (5) régions géographiques¹ pour lesquelles il est possible d'établir une correspondance avec les régions socio-sanitaires québécoises.

Plusieurs variables linguistiques sont disponibles grâce au recensement, dont la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance des langues officielles ainsi que la variable dérivée « première langue officielle parlée » (PLOP)². C'est cette dernière variable qui est utilisée dans l'estimation de la population de langue officielle minoritaire et c'est aussi celle qui est utilisée du côté des professionnels de la santé par Statistique Canada pour conclure à leur appartenance à la minorité anglophone. Statistique Canada tire aussi du recensement des informations sur leur utilisation de la langue anglaise ainsi que sur leur connaissance de cette langue telle qu'elle est déclarée dans le recensement, soit la capacité de soutenir une conversation.

Les professions retenues sont les médecins omnipraticiens, le personnel infirmier, les psychologues et travailleurs sociaux, et les autres professionnels de la santé. Leurs effectifs ont été obtenus de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) par Statistique Canada.

Comme il s'agit d'une analyse où des sous-groupes de population (médecins de famille, personnel infirmier, etc.) sont croisés avec des variables de langue (langue officielle minoritaire, parlée au travail, etc.) et observés à l'échelle régionale, nous sommes souvent confrontés à de faibles effectifs. Or, l'interprétation de résultats basés sur de petits nombres est à effectuer avec prudence. D'ailleurs, des tests statistiques ont été réalisés pour vérifier s'il y a un écart significatif entre les différentes proportions ($p \leq 0.05$). Le document de Statistique Canada explique la méthodologie utilisée pour effectuer ce calcul.

Comme il est difficile d'évaluer la réelle compétence linguistique autre que de façon auto-déclarée, nous présentons l'indicateur de connaissance de la langue minoritaire, soit l'anglais, mais il faut rester prudent quant aux conclusions à tirer en lien avec l'accès à des services en anglais.

Les médecins omnipraticiens

Selon les données du recensement de 2006, 15,3 % des médecins omnipraticiens du Québec ont déclaré l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP), que ce soit leur langue maternelle ou la première langue parlée après leur langue maternelle; nous pouvons donc présumer que ces médecins ont une excellente capacité de communication en langue anglaise. Cette proportion est légèrement supérieure à celle de l'ensemble de la population du Québec de PLOP anglaise (13,4 %).

Les proportions observées dans la région de Montréal influencent fortement celle de l'ensemble de la province alors que 26,1 % des médecins de Montréal sont anglophones selon la variable PLOP comparativement à 22,3 % de la population générale.

Pour les autres régions du Québec, on assiste à la situation inverse où une proportion plus grande de la population générale a déclaré avoir l'anglais comme PLOP comparativement aux médecins. À noter que, selon les tests statistiques effectués par Statistique Canada, aucune de ces différences n'est significative (graphique 1).

¹ À noter que la géographie est la même que celle utilisée dans l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle de Statistique Canada. Voir la carte en annexe.

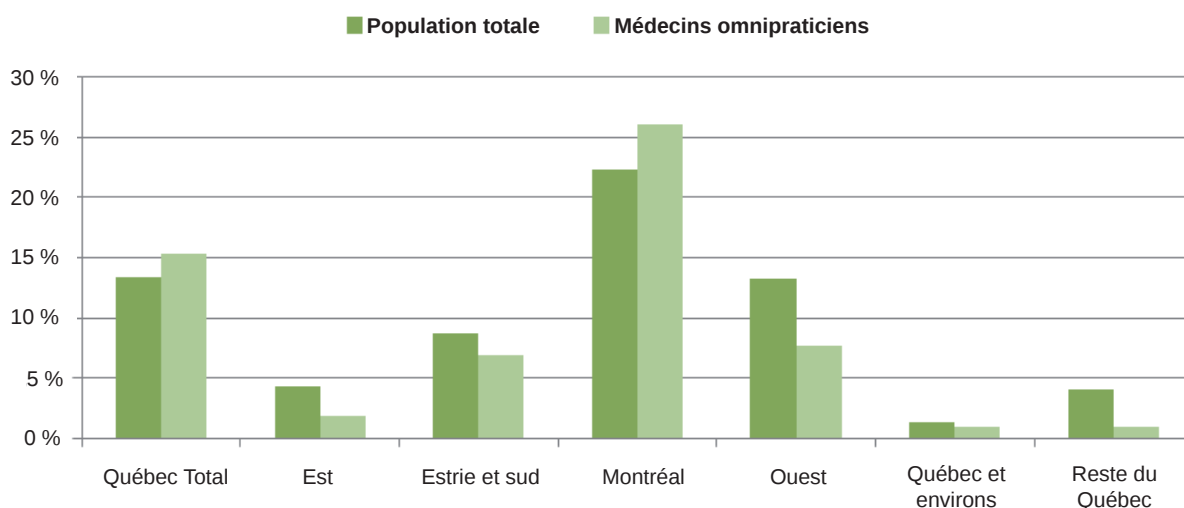
² La première langue officielle parlée (PLOP) est une information dérivée de la connaissance des deux langues officielles, de la langue maternelle et de la langue parlée à la maison. Ces informations sont tirées du questionnaire long du recensement (1 répondant sur 5). Tous les recensés sont classés du côté français ou anglais, à l'exception d'un faible pourcentage qui peut être classé « français et anglais », ou « ni le français ni l'anglais ».

Par ailleurs, si nous considérons la proportion de médecins qui disent utiliser « le plus souvent » ou « régulièrement » l'anglais au travail, les données laissent croire qu'il n'est pas difficile de trouver un médecin qui utilise fréquemment l'anglais dans sa pratique médicale dans les régions de Montréal, de l'Estrie et sud ainsi que dans l'ouest de la province. Les régions de Québec (qui inclut Chaudière-Appalaches et le Saguenay), de l'est de la province et du reste du Québec affichent des proportions beaucoup plus faibles avec respectivement 15 %, 27 % et 29 % des médecins

disant utiliser le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail. Ces proportions sont largement supérieures à celles de la population dont la PLOP est l'anglais, peu importe la région (graphique 2).

Par ailleurs, plus de 85 % des médecins omnipraticiens du Québec déclarent pouvoir soutenir une conversation en anglais et ces proportions sont élevées peu importe la région de résidence (tableau 1).

Graphique 1 Proportion des médecins omnipraticiens et de la population totale dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais selon la région de résidence, Québec, 2006



Graphique 2 Proportion des médecins omnipraticiens déclarant utiliser le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail et proportion de la population dont la PLOP est l'anglais selon la région de résidence, Québec, 2006

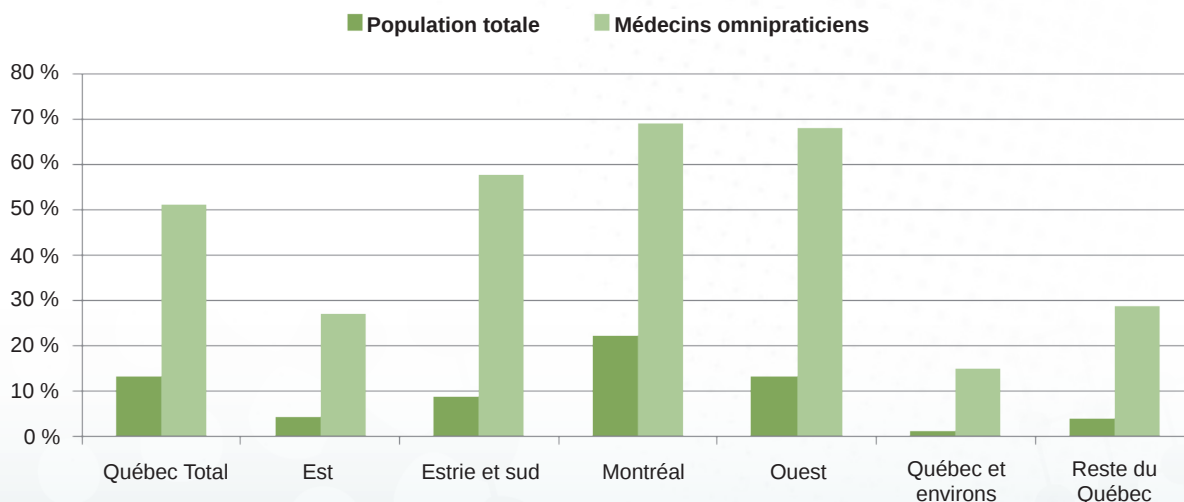


Tableau 1 Médecins omnipraticiens et médecins de famille

	Population totale de langue officielle minoritaire	Total des médecins*	Proportion des médecins ayant l'anglais comme première langue officielle parlée	Proportion des médecins utilisant le plus souvent l'anglais au travail	Proportion des médecins utilisant le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail	Proportion des médecins connaissant l'anglais
Québec total	994 720 (13,4 %)	10 540	15,3 % (1 610)	14,6 % (1 535)	51,2 % (5 395)	85,6 % (9 025)
Est	16 430 (4,3 %)	520	1,9 % (10)	0 %	26,9 % (140)	78,8 % (410)
Estrie et Sud	51 210 (8,7 %)	855	6,9 % (59)	2,9 % (25)	57,9 % (495)	89,5 % (765)
Montréal	800 600 (22,3 %)	5 525	26,1 % (1 440)	25,5 % (1 410)	69,2 % (3 825)	89,6 % (94 950)
Ouest	64 075 (13,3 %)	455	7,7 % (35)	4,4 % (20)	68,1 % (310)	95,6 % (435)
Québec et environs	17 375 (1,3 %)	2 155	0,9 % (20)	1,2 % (25)	15,1 % (325)	76,3 % (1 645)
Reste du Québec	45 030 (4,1 %)	1 040	5,3 % (55)	5,8 % (60)	28,8 % (300)	78,8 % (820)

Source : Tableau explicatif 2.1, page 23.

* Chiffres venant de l'Institut canadien d'information sur la santé et de Statistique Canada.

Le pourcentage en vert indique que cette proportion est significativement **inférieure** à la proportion dans la population totale.

Le pourcentage en bleu indique que cette proportion est significativement **supérieure** à la proportion dans la population totale.

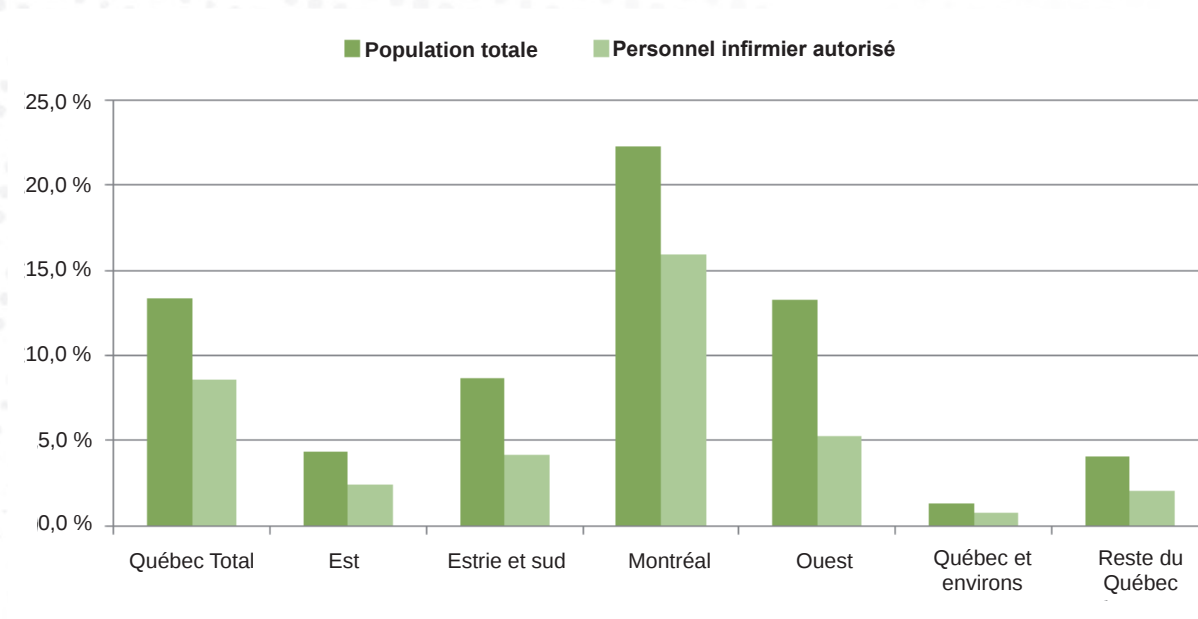
Le personnel infirmier

Selon les données du recensement de 2006, 8,6 % du personnel infirmier du Québec ont déclaré l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP). Cette proportion est inférieure à celle observée pour l'ensemble de la population du Québec (13,4 %). Cette situation se répète dans toutes les régions du Québec, y compris celle de Montréal et est particulièrement prononcée dans l'Ouest du Québec (Outaouais et Abitibi) où la PLOP du personnel infirmier est l'anglais pour seulement 5,2 % d'entre eux comparativement à 13,3 % pour la population de cette région. À noter que les différences observées sont statistiquement significatives pour toutes les régions à l'exception de celle de Québec et environs (graphique 3).

Si nous considérons la proportion du personnel infirmier qui dit utiliser « le plus souvent » ou « régulièrement » l'anglais au travail, elle varie entre 8,5 % pour la région de Québec et 55 % dans la région de Montréal. Ainsi, les régions de Montréal, de l'Estrie et de l'ouest du Québec sont celles qui comptent les proportions les plus élevées de personnel infirmier qui utilise régulièrement l'anglais au travail (graphique 4).

Quant à la connaissance de l'anglais, un(e) infirmier(e) sur quatre dans l'est de la province, dans la région de Québec et dans le reste du Québec, déclare avoir une telle connaissance et les proportions grimpent à près de 50 % et plus pour les autres régions (tableau 2).

Graphique 3 Proportion du personnel infirmier et de la population totale dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais selon la région de résidence, Québec, 2006



Graphique 4 Proportion du personnel infirmier déclarant utiliser le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail et proportion de la population dont la PLOP est l'anglais selon la région de résidence, Québec 2006

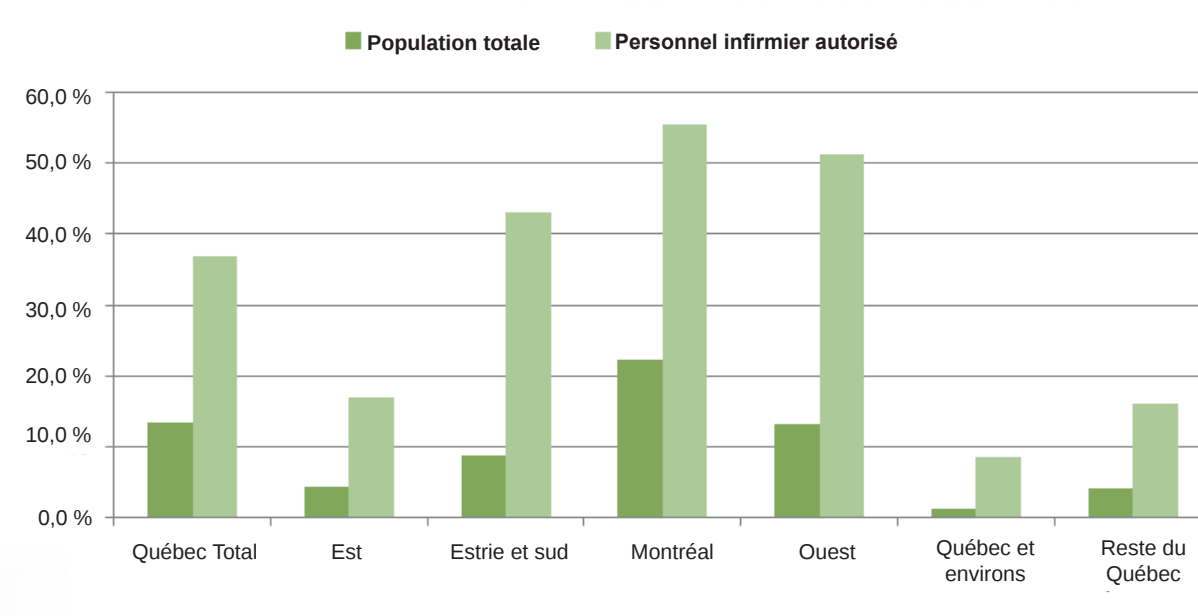


Tableau 2 Personnel infirmier (sont exclues auxiliaires et aides)

	Population de langue officielle minoritaire	Total de personnel Infirmier*	Proportion du personnel infirmier ayant l'anglais comme première langue officielle parlée	Proportion du personnel infirmier utilisant le plus souvent l'anglais au travail	Proportion du personnel infirmier utilisant le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail	Proportion du personnel infirmier connaissant l'anglais
Québec total	994 720 (13,4 %)	61 320	8,6 % (5 275)	12,67 % (7 795)	36,9 % (22 655)	44,9 % (27 535)
Est	16 430 (4,3 %)	3 765	2,4 % (90)	3,2 % (120)	17,0 % (640)	23,8 % (895)
Estrie et Sud	51 210 (8,7 %)	4 495	4,1 % (185)	4,9 % (220)	43,2 % (1 940)	46,5 % (2 090)
Montréal	800 600 (22,3 %)	28 685	16,0 % (4 580)	23,7 % (6 785)	55,5 % (15 915)	60,2 % (17 275)
Ouest	64 075 (13,3 %)	3 255	5,2 % (170)	7,7 % (250)	51,3 % (1 670)	51,9 % (1 690)
Québec et environs	17 375 (1,3 %)	13 420	0,8 % (105)	0,6 % (85)	8,5 % (1 145)	25,3 % (3 390)
Reste du Québec	45 030 (4,1 %)	7 700	2,0 % (155)	4,3 % (330)	16,2 % (1 245)	28,4 % (2 190)

Source : Tableau explicatif 2.2, page 28.

* Chiffres venant de l'Institut canadien d'information sur la santé et de Statistique Canada.

Le pourcentage en vert indique que cette proportion est significativement **inférieure** à la proportion dans la population totale.

Le pourcentage en bleu indique que cette proportion est significativement **supérieure** à la proportion dans la population totale.

Les psychologues et les travailleurs sociaux

Selon les données du recensement de 2006, 10,7 % des psychologues et travailleurs sociaux³ du Québec ont déclaré avoir l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP). Cette proportion est significativement inférieure à celle observée pour l'ensemble de la population du Québec (13,4 %).

La proportion de psychologues et travailleurs sociaux anglophones selon la PLOP ne semble pas avoir une forte corrélation avec la proportion de la population anglophone de la même région. Cependant, les psychologues et travailleurs sociaux du Québec sont généralement moins susceptibles que la population générale d'avoir l'anglais comme première langue officielle parlée. D'ailleurs, les régions comptant les proportions de population de PLOP anglaise les plus élevées, soit Montréal, l'Ouest et l'Estrie et Sud, présentent toutes une proportion de psychologues et

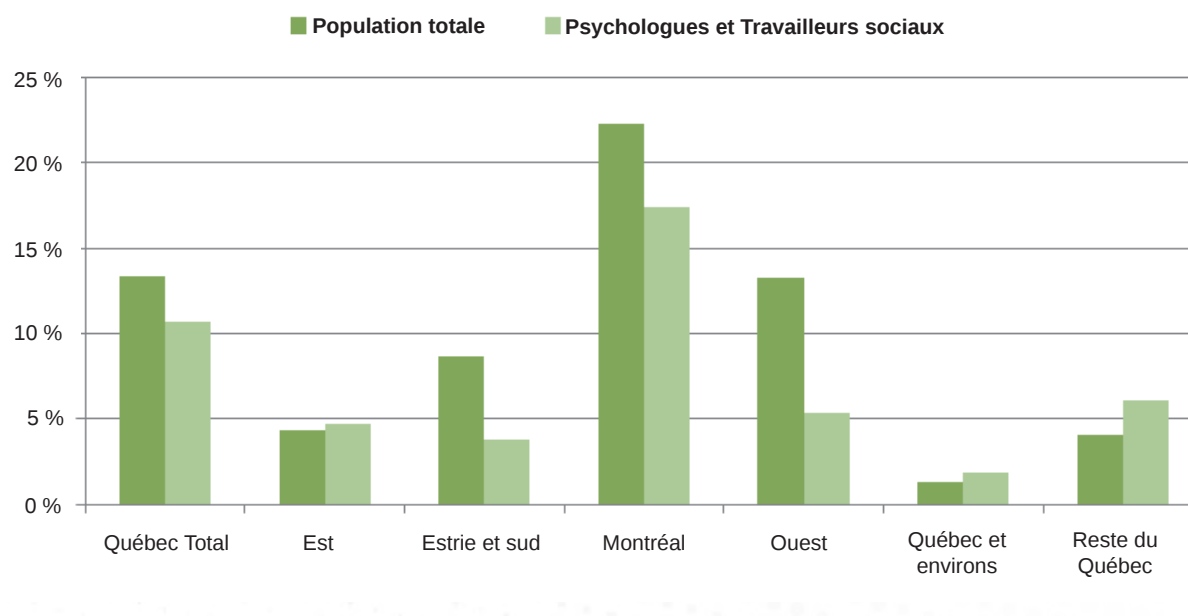
de travailleurs sociaux anglophones significativement inférieure (graphique 5).

On constate qu'à l'échelle du Québec, environ 30 % des psychologues et travailleurs sociaux disent utiliser l'anglais le plus souvent ou régulièrement au travail. Les proportions selon la région varient de 5,1 % dans la région de Québec à 44 % dans la région de Montréal (graphique 6).

Quant à la connaissance de l'anglais par les psychologues et travailleurs sociaux, la région Est présente la plus faible proportion (35 %) alors que Montréal affiche la proportion la plus élevée (68 %) (tableau 3).

³ Les psychologues et les travailleurs sociaux ont été regroupés en une seule catégorie par Statistique Canada pour des raisons d'uniformité à travers le pays.

Graphique 5 Proportion des psychologues et travailleurs sociaux et de la population totale dont la première langue officielle parlée est l'anglais selon la région de résidence, Québec, 2006



Graphique 6 Proportion des psychologues et travailleurs sociaux déclarant utiliser le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail et proportion de la population dont la PLOP est l'anglais, selon la région de résidence, Québec 2006

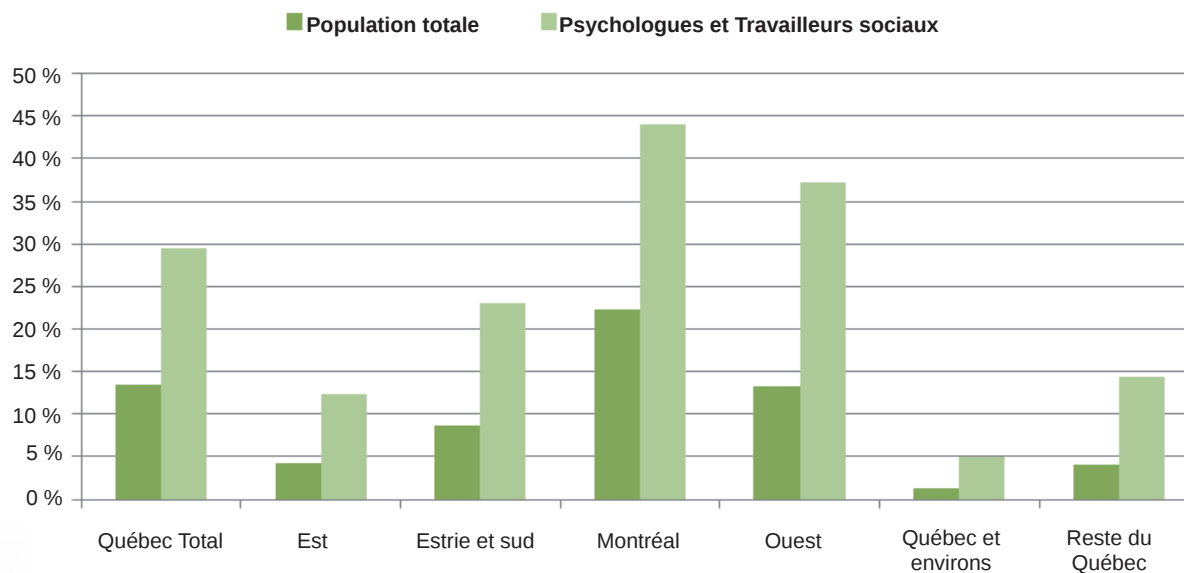


Tableau 3 Psychologues et travailleurs sociaux

	Population de langue officielle minoritaire	Total des Psy et TS*	Proportion des Psy et TS ayant l'anglais comme première langue officielle parlée	Proportion des Psy et TS utilisant le plus souvent l'anglais au travail	Proportion des Psy et TS utilisant le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail	Proportion des Psy et TS connaissant l'anglais
Québec total	994 720 (13,4 %)	18 230	10,7 % (1 950)	11,3 % (2 065)	29,4 % (5 365)	55,5 % (10 125)
Est	16 430 (4,3 %)	845	4,7 % (40)	2,4 % (20)	12,4 % (105)	34,9 % (295)
Estrée et Sud	51 210 (8,7 %)	1 195	3,8 % (45)	4,6 % (55)	23,0 % (275)	53,1 % (635)
Montréal	800 600 (22,3 %)	9 330	17,4 % (1 625)	18,9 % (1 760)	44,0 % (4 105)	68,0 % (6 340)
Ouest	64 075 (13,3 %)	1 115	5,4 % (60)	7,2 % (80)	37,2 % (415)	59,2 % (660)
Québec et environs	17 375 (1,3 %)	3 860	1,8 % (70)	1,3 % (50)	5,1 % (195)	36,4 % (1 405)
Reste du Québec	45 030 (4,1 %)	1 880	6,1 % (115)	5,3 % (100)	14,4 % (270)	41,5 % (780)

Source : Tableau explicatif 2.3.

* Chiffres venant de l'Institut canadien d'information sur la santé et de Statistique Canada.

Le pourcentage en vert indique que cette proportion est significativement **inférieure** à la proportion dans la population totale.

Le pourcentage en bleu indique que cette proportion est significativement **supérieure** à la proportion dans la population totale.

Les autres professionnels de la santé

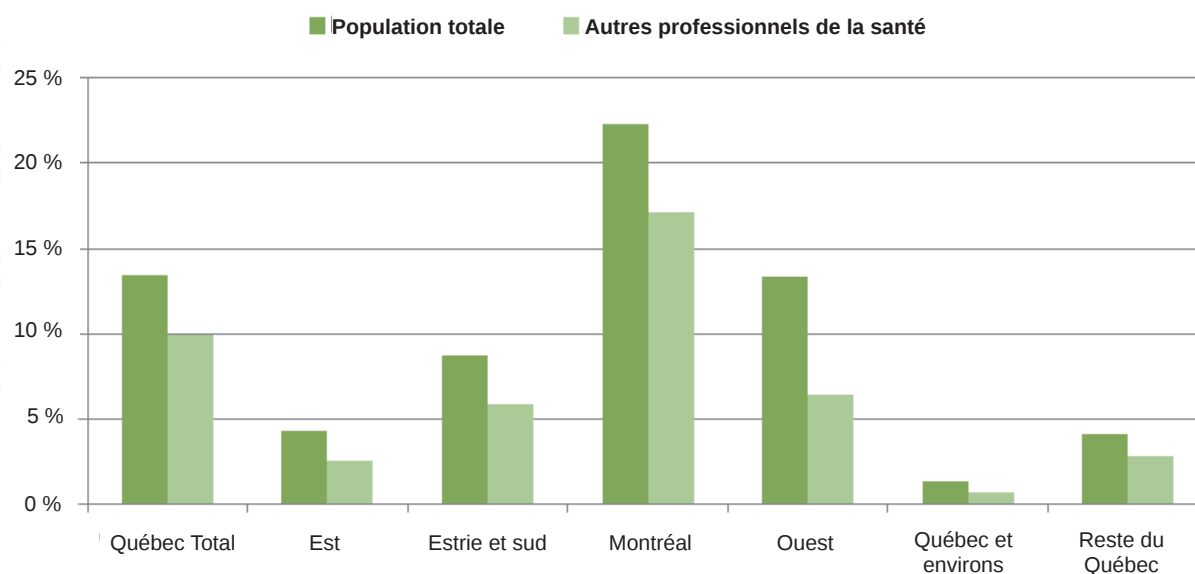
Statistique Canada souligne dans son document que cette catégorie est un peu fourre-tout puisqu'elle contient aussi les vétérinaires et technologues en santé animale. Malgré cette limite, la majorité des professionnels considérés dans cette catégorie sont appelés à traiter des humains et il est important d'en savoir plus sur leur maîtrise de l'anglais.

Selon les données du recensement de 2006, 9,9 % des autres professionnels de la santé du Québec ont l'anglais comme première langue officielle parlée (PLOP), une proportion inférieure à celle de l'ensemble de la population du Québec (13,4 %). Cette tendance est observée dans toutes les régions (graphique 7).

Si nous considérons l'utilisation de la langue anglaise au travail, plus du tiers des autres professionnels de la santé disent parler anglais « le plus souvent » ou « régulièrement » au travail. Ces proportions fluctuent beaucoup entre les différentes régions. Dans la région de Québec et environs, seulement 8 % des autres professionnels de la santé disent utiliser l'anglais au travail, mais ce chiffre grimpe à 52 % dans la région de Montréal (graphique 8).

Quant à la connaissance de l'anglais par les autres professionnels de la santé, les régions Est, de Québec et environs et reste du Québec présentent des proportions assez faibles variant entre 26 % et 33 %, tandis que les autres régions affichent des proportions qui sont près de deux fois plus élevées (tableau 4).

Graphique 7 Proportion des autres professionnels de la santé et de la population totale dont la première langue officielle parlée (PLOP) est l'anglais selon la région, Québec, 2006



Graphique 8 Proportion des autres professionnels de la santé déclarant utiliser le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail et proportion de la population dont la PLOP est l'anglais selon la région de résidence, Québec, 2006

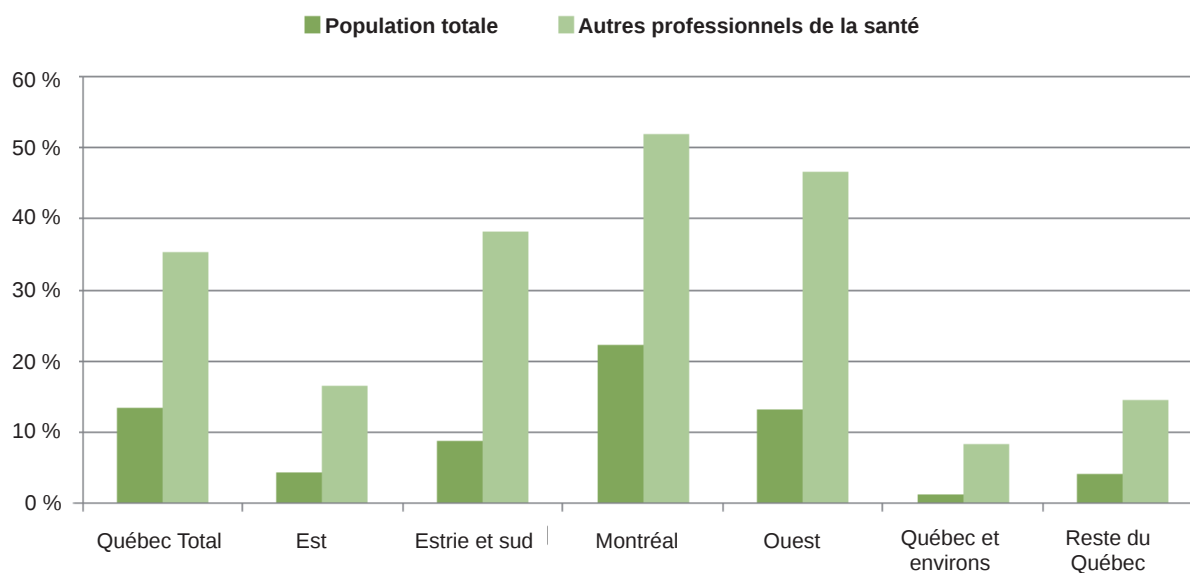


Tableau 4 Autres professionnels de la santé

	Population de langue officielle minoritaire	Autre professionnels de la santé	Proportion autres professionnels ayant l'anglais comme première langue officielle parlée	Proportion des autres professionnels utilisant le plus souvent l'anglais au travail	Proportion des autres professionnels utilisant le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail	Proportion des autres professionnels connaissant l'anglais
Québec total	994 720 (13,4 %)	167 940	9,9 % (16 635)	11,7 % (19 630)	35,4 % (59 530)	49,5 % (83 135)
Est	16 430 (4,3 %)	8 595	2,6 % (220)	1,6 % (140)	16,5 % (1 420)	26,3 % (2 260)
Estrie et Sud	51 210 (8,7 %)	12 880	5,9 % (755)	6,3 % (815)	38,3 % (4 935)	49,7 % (6 400)
Montréal	800 600 (22,3 %)	83 260	17,1 % (14 240)	20,7 % (17 260)	52,0 % (43 285)	62,9 % (52 350)
Ouest	64 075 (13,3 %)	8 385	6,4 % (540)	7,7 % (645)	46,7 % (3 915)	56,6 % (4 745)
Québec et environs	17 375 (1,3 %)	32 355	0,7 % (235)	0,8 % (275)	8,3 % (2 695)	30,8 % (9 950)
Reste du Québec	45 030 (4,1 %)	22 460	2,8 % (640)	2,2 % (495)	14,6 % (3 280)	33,1 % (7 425)

Source : Tableau explicatif 2.4.

Le pourcentage en vert indique que cette proportion est significativement **inférieure** à la proportion dans la population totale.

Le pourcentage en bleu indique que cette proportion est significativement **supérieure** à la proportion dans la population totale.

L'évolution du nombre de professionnels de la santé utilisant l'anglais au travail

Les données des recensements de 2001 et 2006 permettent de tracer l'évolution de l'utilisation de l'anglais au travail par les professionnels de la santé.

Il y a eu une baisse relative de la proportion des professionnels de la santé, toutes professions confondues, qui ont utilisé le plus souvent l'anglais dans leur travail (13,3 % en 2001 vs 12,0 % en 2006). Cependant, compte tenu de la hausse des effectifs, le nombre des professionnels travaillant le plus souvent en anglais a augmenté de 4,4 %, et ceci est principalement dû à la région de Montréal qui a connu une hausse de 5,2 %. La région « Reste du Québec » a connu aussi une hausse absolue de ses effectifs travaillant le plus souvent en anglais de 13,2 % alors que les régions « Est » et « Estrie et Sud » ont connu des diminutions de 23,3 % et de 14,2 % (graphique 9).

La proportion des professionnels utilisant le plus souvent ou régulièrement l'anglais est plus élevée en 2006 qu'en 2001, à l'exception de la région « Estrie et Sud » où il y a une légère régression.

Par ailleurs, le nombre absolu d'effectifs en santé qui utilisent le plus souvent ou régulièrement l'anglais dans leur travail a augmenté entre 2001 et 2006 de 20 % en moyenne pour tout le Québec. Cette hausse a été particulièrement marquée dans l'ouest du Québec, dans Québec et environs et dans le reste du Québec.

Nous avons peu de statistiques sur le nombre total de professionnels de la santé qui étaient actifs en 2006 au Québec. La seule statistique trouvée permet de voir qu'il y a eu augmentation absolue de 4,2 % du nombre de médecins omnipraticiens et de 11,2 % du nombre d'infirmiers et d'infirmières⁴ (St-Pierre and Labbé). Par contre, Statistique Canada nous indique qu'il y a hausse de 7,8 % des médecins et de 17,5 % des infirmières parlant l'anglais le plus souvent ou régulièrement au travail; cette hausse serait donc supérieure à l'augmentation absolue du personnel indiquant donc une amélioration du nombre de ces professionnels travaillant le plus souvent en anglais (tableau 5).

⁴ Info-SÉRHUM, Bulletin d'information concernant les ressources humaines et institutionnelles du système sociosanitaire québécois. Direction générale adjointe aux ententes de gestion, Direction de la gestion intégrée de l'information, Service du développement de l'information, MSSS, Juin 2010.

Graphique 9 Proportion des professionnels de la santé déclarant utiliser le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail selon la région de résidence, 2001 et 2006

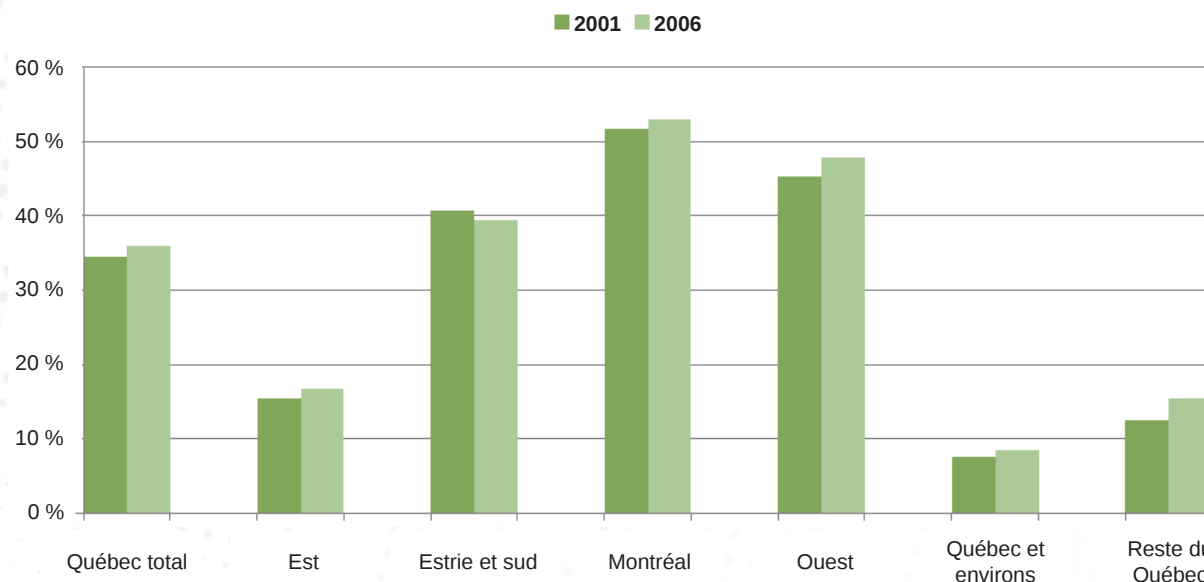


Tableau 5 Nombre de professionnels de la santé utilisant l'anglais le plus souvent ou régulièrement au travail selon la profession et variation entre 2001 et 2006

	2001	2006	Variations d'effectifs en %
Médecins	5 005	5 395	7,8
Infirmières	19 190	22 555	17,5
Psychologues et travailleurs sociaux	5 110	5 365	5,0
Autres professionnels	48 135	59 530	23,7

Source : Tableau explicatif 3.6, page 46.

La variation de l'effectif est statistiquement significative ($p < 0,05$) entre 2001 et 2006.

La langue utilisée dans les contacts avec les professionnels de la santé

Selon le portrait de la minorité anglophone dressé par Statistique Canada (Corbeil, Chavez, and Pereira), de 60 à 80 % des anglophones du Québec utiliseraient l'anglais avec leur médecin, sauf dans la région de Québec où cette proportion chute à 20 %. Du côté du personnel infirmier, de 37 à 58 % des anglophones communiqueraient avec eux en anglais, à l'exception de la région de Québec où cette proportion diminue à 11 %. Des proportions semblables sont observées pour les contacts avec les autres professionnels de la santé.

La région de Québec présente systématiquement les proportions les plus faibles. Toutefois, c'est aussi la région, selon la publication de Statistique Canada, où trois anglophones sur dix se disent plus à l'aise en français qu'en anglais.

Corbeil conclut que « La proportion des professionnels de la santé capables de soutenir une conversation en anglais et, dans une moindre mesure, de ceux faisant une utilisation au moins régulière de cette langue, est beaucoup plus élevée que la part relative des anglophones (13,4 %) au Québec » (page 55).

Conclusion

La décision de Statistique Canada d'utiliser la première langue officielle parlée (PLOP) comme mesure linguistique est sujette à critique puisque, comme nous le discutons dans d'autres parties du projet mené par l'INSPO, ça ne signifie pas qu'il y a, tant côté du client que de celui du dispensateur de soins, une maîtrise suffisante de la langue anglaise qui permet d'assurer la qualité de communication requise pour garantir le meilleur service de santé. Nous pouvons croire que les professionnels de la santé issus de la communauté de langue maternelle anglaise ou ayant adopté l'anglais comme première langue officielle sont, en théorie, capables de donner un service en anglais aux anglophones qui le demandent.

Pour l'ensemble du Québec, il y a une plus grande proportion des médecins qui ont l'anglais comme PLOP qu'il y a de population dont la PLOP est l'anglais ce qui indique qu'il n'y a pas réellement de désavantage linguistique dans ce domaine, sauf géographique peut-être.

Le personnel infirmier de PLOP anglaise est cependant en proportion nettement inférieure à celle de la population générale anglophone. Il en est de même pour les psychologues et travailleurs sociaux et les autres professionnels de la santé.

Par contre, la capacité de tous ces professionnels de communiquer en anglais, telle que mesurée par le fait d'utiliser le plus souvent ou régulièrement l'anglais au travail, est partout supérieure à la proportion des personnes dont la PLOP est l'anglais. Ce phénomène est encore plus marqué dans les trois régions avec une plus forte concentration anglophone que sont Montréal, l'Ouest et l'Estrie et Sud.

Références

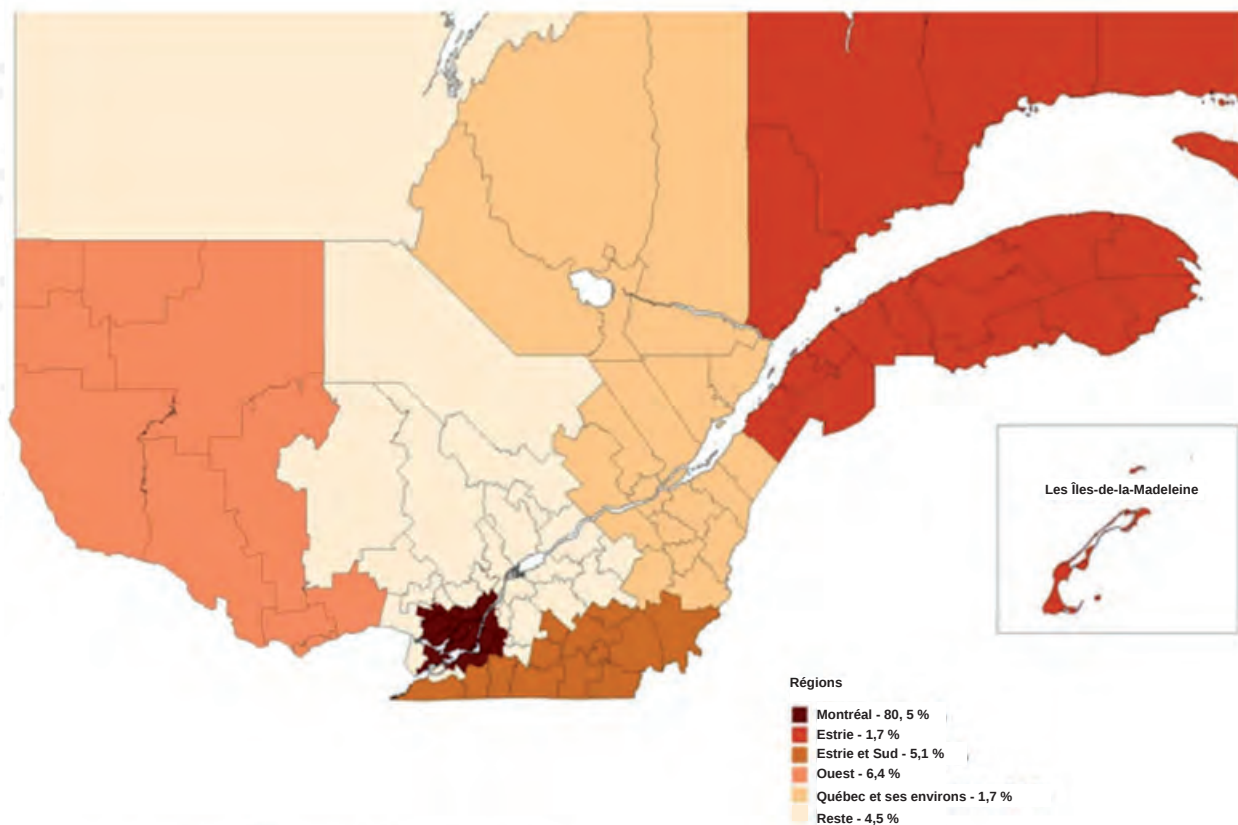
Blaser, Christine. *Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada 2001-2006*. 2009. Ottawa, Statistique Canada, division de la démographie.

Corbeil, Jean-Pierre, Chavez, Brigitte, and Pereira, Daniel. *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les anglophones du Québec*. Statistique Canada. 2010. Ottawa.

St-Pierre, Marc-André and Labbé, Johanne. *Bulletin d'information concernant les ressources humaines et institutionnelles du système sociosanitaire québécois*. 2010. Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale adjointe aux ententes de gestion, Direction de la gestion intégrée de l'information, Service du développement de l'information.

Annexe 1

Figure 1 Divisions géographiques utilisées par Statistique Canada



Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Source : Carte tirée du document « Professionnels de la santé et minorités de langue officielle au Canada 2001 et 2006 ».

EST (correspond aux régions sociosanitaires 11, 09 et 01 qui portent les mêmes noms)

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : Les Îles-de-la-Madeleine (2401), Le Rocher Percé (2402), La Côte-de-Gaspé (2403), La Haute-Gaspésie (2404), Bonaventure (2405) et Avignon (2406)

Côte-Nord : La Haute-Côte-Nord (2495), Manicouagan (2496), Sept-Rivières-Caniapiscau (2497) et Minganie-Basse-Côte-Nord (2498)

Bas-Saint-Laurent : La Matapédia (2407), Matane (2408), La Mitis (2409), Rimouski-Neigette (2410), Les Basques (2411), Rivière-du-Loup (2412), Témiscouata (2413) et Kamouraska (2414)

ESTRIE ET SUD DU QUÉBEC (correspond à la région sociosanitaire de l'Estrie [05] et à une partie de la région de la Montérégie [16])

Estrie : Le Granit (2430), Asbestos (2440), Le Haut-Saint-François (2441), Le Val-Saint-François (2442), La Région-Sherbrookoise (2443), Coaticook (2444) et Memphrémagog (2445)

Sud du Québec (partie de la Montérégie) : Brome-Missisquoi (2446), La Haute-Yamaska (2447), Acton (2448), Le Haut-Richelieu (2456), Les Jardins-de-Napierville (2468) et Le Haut-Saint-Laurent (2469).

MONTRÉAL (correspond à la région sociosanitaire de Montréal [06] et de Laval [13] et à une partie des régions Montérégie [16], Laurentides [15] et Lanaudière [14])

Région Métropolitaine de Montréal (RMR : 462)

QUÉBEC ET SES ENVIRONS (Correspond aux régions sociosanitaires 03, 12 et 02 qui portent les mêmes noms)

Région de la Capitale Nationale : Charlevoix-Est (2415), Charlevoix (2416), L'Île-d'Orléans (2420), La Côte-de-Beaupré (2421), La Jacques-Cartier (2422), Communauté-Urbaine-de-Québec (2423) et Portneuf (2434)

Chaudière-Appalaches : L'Islet (2417), Montmagny (2418), Bellechasse (2419), Desjardins (2424), Les Chutes-de-la-Chaudière (2425), La Nouvelle-Beauce (2426), Robert-Cliche (2427), Les Etchemins (2428), Beauce-Sartigan (2429), L'Amiante (2431) et Lotbinière (2433)

Saguenay-Lac-Saint-Jean : Le Domaine-du-Roy (2491), Maria-Chapdelaine (2492), Lac-Saint-Jean-Est (2493), Le Fjord-du-Saguenay (2493)

OUEST (correspond aux régions sociosanitaires 07 et 08 qui portent les mêmes noms)

Outaouais : Papineau (2480), CUO (2481), Les Collines-de-l'Outaouais (2482), La Vallée-de-la-Gatineau (2483) et Pontiac (2484)

Abitibi-Témiscamingue : Témiscamingue (2485), Rouyn-Noranda (2486), Abitibi-Ouest (2487), Abitibi (2488) et Vallée-de-l'Or (2489)

RESTE DU QUÉBEC (cette dernière région n'est pas très précise dans le document de Statistique Canada. Elle correspondrait approximativement aux régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec [04], du Nord du Québec [10], du Nunavik [17], des Terres-Cries-de-la-Baie-James [18] et à une partie des régions de Lanaudière [14] et des Laurentides [15])

Toutes les autres DR et les parties de DR ne faisant pas partie de la RMR de Montréal.



EXPERTISE
CONSEIL



INFORMATION



FORMATION

www.inspq.qc.ca



RECHERCHE
ÉVALUATION
ET INNOVATION



COLLABORATION
INTERNATIONALE



LABORATOIRES
ET DÉPISTAGE

Institut national
de santé publique

Québec

